

## **Présentation jeudi à Tétouan de l'ouvrage "déchets médicaux et pharmaceutiques au Maroc : gestion, traitement et cadre juridique"**

Tétouan-

"Les déchets médicaux et pharmaceutiques au Maroc : gestion, traitement et cadre juridique", est l'intitulé de l'ouvrage du Pr. Taib Ajzoul qui sera présenté jeudi à la faculté des sciences de Tétouan.

Dans cet ouvrage, le premier du genre à traiter de ce problème, selon l'auteur, ce dernier étudie et présente la classification des déchets médicaux et pharmaceutiques en 4 catégories, conformément à la nouvelle réglementation marocaine.

Il s'agit des déchets dangereux à risques biologique et chimique, des déchets anatomiques identifiables et des déchets assimilés aux déchets ménagers.

L'auteur aborde également l'ensemble des risques des déchets médicaux et pharmaceutiques, risques infectieux, mécaniques, radioactifs, chimiques et toxiques. Il en est de même des maladies graves d'origine virale ou bactérienne causées par les déchets médicaux et pharmaceutiques: SIDA, hépatites B et C, Gastro-entérites, infections respiratoires, infections sanguines, infections générales.

Dans cet ouvrage, le Pr. Ajzoul, tout en attirant l'attention sur le fait que ces déchets ont un effet désastreux sur l'environnement par pollution du sol, de l'eau et de l'air, évoque la gestion intra-hospitalière des déchets médicaux et pharmaceutiques, basée sur des modalités de tri, de conditionnement, de collecte et d'entreposage.

Il traite également de la collecte et le transport des déchets médicaux et pharmaceutiques en maîtrisant toutes les opérations se rapportant à l'emballage, au chargement, au transport et au déchargement de la marchandise dangereuse, ainsi que les techniques les plus adéquates pour le traitement des déchets hospitaliers.

L'ouvrage présente par ailleurs les résultats de traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques dans le secteur public au Maroc, et préconise le développement de programmes adéquats de sensibilisation et de formation pour les responsables sanitaires et planificateurs, les administrateurs d'hôpitaux, le personnel médical et les agents chargés de la santé et de l'environnement.

Tout en présentant le cadre juridique de la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques au Maroc, l'auteur précise les domaines où il faut prévoir des nouveaux textes législatifs et réglementaires nécessaires, d'une part pour combler le vide juridique encore existant, et d'autre part, pour compléter l'application des textes juridiques déjà publiés.